

DEPARTEMENT DES PYRENEES
VILLE DE CERET

Date de convocation :
01/07/2026

Nombre de conseillers
municipaux

En exercice : 29
Présents : 28
Procurations : 01
Votants : 29

OBJET :

PERSONNEL

**Tableau des effectifs
Au 08 juillet 2026**

Création de postes

==

En l'an deux mille vingt-six et le huit juillet, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Michel COSTE, Maire.

Présents : M. COSTE Michel, Maire, M. ANGULO José, Mme COSTASECA-VIDALOU Bernadette, Mme JUSTAFRE Stéphanie, M. DUNYACH Denis, M. BELTRAN José, Mme LACOMBE Maria, M. LABELLE Thierry, Mme CAPEILLE Sandrine, M. PUIGMAL Patrick, Mmes BARANOFF Brigitte, BOISORIEUX Michelle, DUNYACH Monique, BENARD Gisèle, MILLET Frédérique, MM. MARITON Bruno, BRISSAUD Mina, MM. MAS Jean-Louis, FROIDEVAUX Sébastien, DERBOIS Guy, PEJOAN Philippe, Mmes GRIERSON Anne, MM. ROIG Julien, PARAYRE Jean, MORET Thierry, Mme MARTINEZ Montserrat, Mmes WICKENBURG Sarah, ROCA Aurélie, Conseillers Municipaux.

Absent(s) ayant donné procuration :

M. BRULE François, Conseiller Municipal, ayant donné procuration à Mme ROCA Aurélie, Conseillère Municipale ;

Secrétaire de séance : M. ROIG Julien, Conseiller Municipal

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services dans le respect des dispositions de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale.

Le tableau des effectifs constitue la liste des emplois ouverts budgétairement pourvus ou non, classés par filières, cadres d'emplois et grades et distingués par une durée hebdomadaire de travail déterminée en fonction des besoins du service.

Afin de tenir compte des évolutions des organisations, des mobilités internes, des départs pour retraite, ou fin de contrat, il est nécessaire de créer des postes.

Le tableau des effectifs a été présenté aux membres du Comité Social Territorial le 27 mai 2026 afin de le réactualiser :

Création de postes permanents :

Au sein du Pôle Ressources

Dans un souci de sécurisation juridique du tableau des effectifs, il est proposé de créer deux emplois permanents correspondant à des besoins durables de la collectivité.

Ces emplois sont actuellement occupés par des agents contractuels recrutés sur le fondement de l'article L.332-8 du Code général de la fonction publique.

La délibération ayant procédé à leur création faisait référence à une durée correspondant à celle des contrats conclus.

Il est ainsi proposé de créer les emplois permanents suivants à temps complet :

- 1 poste d'Attaché Territorial
- 1 poste de Rédacteur Territorial

Au sein du Pôle Attractivité

Afin d'assurer la continuité du service animation à la suite d'un départ à la retraite, il est proposé de créer l'emploi permanent, suivant :

- 1 poste d'adjoint administratif

Afin de renforcer le service Électricité au regard de l'évolution des besoins du service, il est proposé de créer un emploi permanent, suivant :

- 1 poste d'Adjoint Technique

LE CONSEIL MUNICIPAL
Entendu le rapport et après en avoir délibéré,
DECIDE
à l'unanimité de ses membres présents ou représentés

- **DE MODIFIER** le tableau des effectifs en conséquence et de l'annexer à la présente délibération,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires à la bonne exécution de cette délibération.

Ainsi fait et délibéré à CERET, les jour, mois et an susdits.

Le Maire de CERET
Michel COSTE

Le secrétaire de séance,
Julien ROIG



Le Maire de CERET

CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant son auteur dans les deux mois à compter de sa notification. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans les deux mois à compter de sa publication.

TABLEAU DES EFFECTIFS

FILIERE ADMINISTRATIVE			41	0	41	29	4	33
Grade de l'agent	Catégorie	Temps de travail de l'emploi	Poste permanent à temps complet	Poste permanent à temps non complet	TOTAL	Agents Titulaires	Agents Contractuels	Emploi pourvu
Directeur général des Services	A	TC	1	0	1	0	0	0
Attaché Principal	A	TC	0	0	0	0	0	0
Attaché	A	TC	6	0	6	4	2	6
Rédacteur Pal 1CI	B	TC	5	0	5	5	0	5
Rédacteur Pal 2CI	B	TC	2	0	2	1	0	1
Rédacteur	B	TC	4	0	4	1	1	2
Adjt adm Pal 1CI	C	TC	7	0	7	6	0	6
Adjt adm Pal 2CI	C	TC	4	0	4	3	0	3
Adjt adm	C	TC	12	0	12	9	1	10
FILIERE TECHNIQUE			70	1	71	55	10	65
Grade de l'agent	Catégorie	Temps de travail de l'emploi	Poste permanent à temps complet	Poste permanent à temps non complet	TOTAL	Agents Titulaires	Agents Contractuels	Emploi pourvu
Ingénieur Pal	A	TC	1	0	1	1	0	1
Tech Pal 1CI	B	TC	0	0	0	0	0	0
Tech Pal 2CI	B	TC	1	0	1	0	0	0

Envoyé en préfecture le 15/07/2026

Reçu en préfecture le 15/07/2026

Publié le

0

Berger
Levrault

ID : 066-216600494-20260708-DCM1352026-DE

Technicien	B	TC	1	0	1			
Agent maîtrise Pal	C	TC	5	0	5	5	0	5
Agent maîtrise	C	TC	11	0	11	9	0	9

Adj. tech Pal 1CI	C	TC	10	0	10	8	0	8
Adj. tech Pal 2CI	C	TC	11	0	11	10	1	11
Adj. tech	C	TNC	0	1	1	1	0	1
Adj. tech	C	TC	30	0	30	21	9	30

FILIERE CULTURELLE			6	0	6	4	1	5
Grade de l'agent	Catégorie	Temps de travail de l'emploi	Poste permanent à temps complet	Poste permanent à temps non complet	TOTAL	Agents Titulaires	Agents Contractuels	Emploi pourvu
Assistante de conservation du patrimoine	B	TC	2	0	2	1	0	1
Adj. ter patr Pal 1CI	C	TC	3	0	3	3	0	3
Adj. ter patr	C	TC	1	0	1	0	1	1

FILIERE ANIMATION			1	0	1	0	1	1
Grade de l'agent	Catégorie	Temps de travail de l'emploi	Poste permanent à temps complet	Poste permanent à temps non complet	TOTAL	Agents Titulaires	Agents Contractuels	Emploi pourvu
Animateur	B	TC	1	0	1	0	1	1

FILIERE MEDICO-SOCIAL			7	0	7	6	0	6
Grade de l'agent	Catégorie	Temps de travail de l'emploi	Poste permanent à temps complet	Poste permanent à temps non complet	TOTAL	Agents Titulaires	Agents Contractuels	Emploi pourvu
ATSEM Pal 1CI	C	TC	6	0	6	5	0	5
ATSEM Pal 2CI	C	TC	1	0	1	1	0	1

FILIERE SPORTIVE			2	0	2	1	0	1
Grade de l'agent	Catégorie	Temps de travail de l'emploi	Poste permanent à temps complet	Poste permanent à temps non complet	TOTAL	Agents Titulaires	Agents Contractuels	Emploi pourvu

Educateur APS Pal 1CI	B	TC	1	0	1			
Educateur APS Pal 2CI	B	TC	1	0	1	1	0	1
FILIERE SECURITE			6	0	6	6	0	6
Grade de l'agent	Catégorie	Temps de travail de l'emploi	Poste permanent à temps complet	Poste permanent à temps non complet	TOTAL	Agents Titulaires	Agents Contractuels	Emploi pourvu
Brigadier-chef Pal	C	TC	5	0	5	5	0	5
Gardien-brigadier	C	TC	1	0	1	1	0	1
TOTAL EFFECTIFS			133	1	134	101	16	117

Envoyé en préfecture le 15/07/2026

Reçu en préfecture le 15/07/2026

Publié le



ID : 066-216600494-20260708-DCM1352026-DE